



Deuxième trimestre 2026 : principaux indicateurs

Paris, 16 juillet 2026 – Les principaux indicateurs, données financières estimées et éléments affectant les agrégats du deuxième trimestre de 2026 de TotalEnergies sont indiqués ci-dessous :

Principaux indicateurs

		2T26	1T26	4T25	3T25	2T25
€/€		1,16	1,17	1,16	1,17	1,13
Brent	(\$/b)	103,8	81,1	63,7	69,1	67,9
TTF	(\$/Mbtu)	15,6	13,7	10,3	11,3	11,9
Prix moyen de vente liquides * (1)	(\$/b)	91,6	73,7	61,4	66,5	65,6
Prix moyen de vente gaz * (1)	(\$/Mbtu)	5,55	5,59	5,11	5,50	5,63
Prix moyen de vente GNL ** (1)	(\$/Mbtu)	10,20	8,48	8,48	8,91	9,10
Indicateur de Marge de raffinage Européen (ERM)***	(\$/b)	13,5	11,4	11,4	8,4	4,7

* Ventes en \$ / Ventes en volume pour les filiales consolidées.

** Ventes en \$ / Ventes en volume pour les filiales consolidées et sociétés mises en équivalence.

*** Cet indicateur de marché pour le raffinage européen, calculé sur la base de prix de marché publics (\$/b), utilise un panier de pétroles bruts, des rendements en produits pétroliers et des coûts variables représentatifs de l'outil de raffinage européen de TotalEnergies.

(1) Ne prend pas en compte les activités de négoce de pétrole, de gaz et de GNL, respectivement.

Principaux éléments affectant les agrégats du trimestre

- La production d'hydrocarbures du deuxième trimestre 2026 est attendue proche de 2,4 Mbep/j.
 - Cette production devrait bénéficier d'une croissance organique en ligne avec la *guidance* trimestrielle de 4 %.
 - L'impact du conflit au Moyen-Orient est estimé à environ 210 kbep/j sur le deuxième trimestre, inférieur à la *guidance* de 360 kbep/j. Ceci s'explique notamment par la montée en puissance au fil du trimestre de la production *offshore* aux Emirats Arabes Unis et le redémarrage de la production dans les autres pays de la région au cours du mois de juin. Cependant, une partie significative de cette production n'a pas pu faire l'objet d'enlèvements au cours du trimestre et est comptabilisée à la valeur du brut de fin juin dans les comptes de l'Exploration-Production (moins de 70 \$/b).
- Le cash-flow de l'Exploration-Production devrait refléter ce niveau de production et capturer la hausse du prix moyen de vente des liquides (+17,9 \$/b sur le trimestre, vs 22,7 \$/b pour le Brent, reflétant un planning d'enlèvements plus important en fin de trimestre, dans un marché pétrolier baissier), soit une hausse de l'ordre de 1 G\$ par rapport au premier trimestre. Les résultats de l'Exploration-Production sont attendus en croissance mais affectés par les effets de comptabilisation de la production non enlevée.
- Le cash-flow et les résultats d'Integrated LNG sont attendus en baisse significative, affectés par une contreperformance des activités de négoce de gaz dans un marché globalement flat, voire baissier, en Europe, alors qu'elles avaient surperformé au premier trimestre.
- Le cash-flow d'Integrated Power devrait être en forte croissance compte tenu du closing de la transaction avec EPH au 29 avril.
- Les résultats et le cash-flow de l'Aval sont attendus en forte hausse par rapport au premier trimestre 2026 portés par les hausses des marges de raffinage et de pétrochimie, et les résultats des activités de négoce pétrolier attendus au même fort niveau qu'au premier trimestre. Le Marketing & Services devrait bénéficier du même effet saisonnier positif que celui observé au second trimestre 2025.

- Une baisse du besoin en fonds de roulement est anticipée de l'ordre de 1 à 1,5 G\$ sur le trimestre, principalement du fait de l'impact de la baisse du prix des hydrocarbures en fin de trimestre sur les stocks.
- Les investissements nets du trimestre étant attendus en ligne pour atteindre la guidance annuelle de 15 G\$, le ratio d'endettement devrait s'améliorer d'au moins 2 points par rapport à la fin du premier trimestre 2026.

Sensibilités 2026*

	Variation	Impact estimé sur le résultat opérationnel net ajusté	Impact estimé sur la marge brute d'autofinancement
Dollar	+/- 0,1 \$ par €	-/+ 0,1 G\$	-0 G\$
Prix moyen de vente liquides **	+/- 10 \$/b	+/- 2,3 G\$	+/- 2,8 G\$
Prix du gaz européen – TTF	+/- 2 \$/Mbtu	+/- 0,4 G\$	+/- 0,4 G\$
Indicateur de Marge de raffinage Européen (ERM)	+/- 1 \$/b	+/- 0,3 G\$	+/- 0,4 G\$

* Sensibilités mises à jour une fois par an, à l'occasion de la publication des résultats du 4^{ème} trimestre de l'année précédente. Les sensibilités indiquées sont des estimations préparées sur la base de la vision actuelle de TotalEnergies de son portefeuille 2026. Les résultats réels peuvent varier significativement des estimations qui résulteraient de l'application de ces sensibilités. L'impact de la sensibilité \$/€ sur le résultat opérationnel net ajusté est attribuable pour l'essentiel au Raffinage-Chimie.

** Environnement Brent à 60-70 \$/b.

Avertissement

Sauf indication contraire, les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos » et « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Le terme « Société » utilisé dans ce document est utilisé pour désigner exclusivement TotalEnergies SE, société mère de la Compagnie.

Les données dans ce document sont issues du reporting préliminaire interne de TotalEnergies et ne sont pas auditées. Ces données ne sont pas destinées à être un résumé complet de tous les éléments qui affecteront les résultats de TotalEnergies SE ou à fournir une estimation des résultats trimestriels de 2026. Les résultats réels peuvent varier. Dans les limites autorisées par la loi, TotalEnergies SE décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces données.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives (incluant des forward-looking statements au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995), concernant notamment la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie de TotalEnergies et les attentes concernant les rendements pour les actionnaires, notamment en ce qui concerne les dividendes futurs et les rachats d'actions. Ce document peut également contenir des indications sur les perspectives, objectifs, axes de progrès et ambitions de TotalEnergies SE, notamment en ce qui concerne le changement climatique et la neutralité carbone. Une ambition exprime un résultat souhaité par TotalEnergies, étant précisé que les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre ne dépendent pas uniquement de TotalEnergies.

Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « sera », « devrait », « pourrait », « serait », « peut », « vraisemblablement », « envisager », « avoir l'intention », « anticiper », « croire », « estimer », « considérer », « planifier », « prévoir », « penser », « avoir pour objectif », « avoir pour ambition », « s'engager », « viser » ou toute terminologie similaire. Ces déclarations prospectives contenues dans ce document sont fondées sur des données économiques, hypothèses et estimations établies dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné et considérées comme raisonnables par TotalEnergies à la date de publication du présent document.

Ces déclarations prospectives ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les perspectives, objectifs ou ambitions énoncés seront réalisés. Elles sont incertaines et sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées avec un écart significatif entre les résultats réels et ceux envisagés, en raison notamment des incertitudes liées à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire, ou en raison de la matérialisation de facteurs de risque tels que, notamment, les fluctuations des prix du pétrole brut et du gaz naturel, l'évolution de la demande et des prix des produits pétroliers, les variations dans la production et l'estimation des réserves, la capacité à réduire les coûts et à améliorer l'efficacité opérationnelle sans perturber indûment les opérations, les changements législatifs et réglementaires, notamment en matière d'environnement et de climat, les fluctuations monétaires, les innovations technologiques, les conditions et événements météorologiques, ainsi que les évolutions sociodémographiques, économiques et politiques, les changements dans les conditions de marché, la perte de parts de marché, les modifications des préférences des consommateurs ou les pandémies, ainsi que les autres facteurs de risque décrits régulièrement dans les documents de la Société, notamment son Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, son rapport annuel (Form 20-F) déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC »), ainsi que les autres rapports déposés ou transmis à la SEC.

Les lecteurs ne doivent pas considérer les déclarations prospectives comme des données certaines, mais comme l'expression du point de vue de la Société à la date de publication du présent document.

TotalEnergies SE et ses filiales n'ont aucune obligation, ne prennent aucun engagement et déclinent expressément toute responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou de toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou d'événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Par ailleurs, la Société n'a pas vérifié et n'est pas tenue de vérifier les données provenant de tiers contenues dans ce document ou utilisées pour les hypothèses, estimations ou, plus généralement, les données prospectives publiées dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risque susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités de TotalEnergies, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation, ses perspectives ou la valeur des instruments financiers émis par TotalEnergies sont décrites dans la version la plus récente du Document d'enregistrement universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et dans le rapport annuel (20-F) déposé auprès de la SEC.

En outre, les développements relatifs au changement climatique et à d'autres enjeux environnementaux ou sociaux présentés dans ce document reposent sur différents cadres de référence et prennent en considération les intérêts de diverses parties prenantes, lesquels sont susceptibles d'évoluer indépendamment de notre volonté. Par ailleurs, nos informations publiées sur ces thématiques, y compris celles relatives au changement climatique et à d'autres enjeux environnementaux ou sociaux, peuvent inclure des éléments qui ne sont pas nécessairement considérés comme « significatifs » (« material ») au sens des lois américaines sur les valeurs mobilières applicables aux obligations d'information auprès de la SEC, ni au regard du droit des marchés financiers concernés.

En complément des indicateurs définis par les normes IFRS, certains indicateurs alternatifs de performance sont présentés, tels que notamment les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement décrits ci-après (résultat opérationnel net ajusté, résultat net ajusté), le cash flow net, le cash flow après investissements organiques, le ratio d'endettement normalisé, la rentabilité des capitaux propres (Return on Equity – ROE), la rentabilité des capitaux employés moyens (Return on Average Capital Employed – ROACE), le ratio d'endettement (gearing ratio), la marge brute d'autofinancement, le DACF (debt adjusted cash flow), ainsi que le taux de retour à l'actionnaire (payout). Ces indicateurs sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière de TotalEnergies et la comparaison des résultats entre périodes. Ils permettent aux investisseurs de suivre les mesures utilisées en interne pour gérer et évaluer la performance de TotalEnergies.

Les informations financières sectorielles sont présentées conformément au système de reporting interne et reflètent les données sectorielles internes utilisées pour gérer et évaluer la performance de TotalEnergies. TotalEnergies évalue sa performance au niveau de chaque secteur d'activité sur la base du résultat net opérationnel ajusté.

Dans ce cadre, les résultats ajustés (résultat opérationnel net ajusté, résultat net ajusté) se définissent comme les résultats au coût de remplacement, hors éléments non récurrents et hors effet des variations de juste valeur. Pour plus de détails sur les éléments d'ajustement, se référer aux derniers résultats financiers publiés et à l'annexe aux comptes consolidés.

Les chiffres présentés en euros pour le résultat net ajusté dilué par action sont obtenus à partir des chiffres en dollars convertis sur la base des taux de change moyen euro/US dollar (€/€) des périodes concernées et ne résultent pas d'une comptabilité tenue en euros.

Avertissement aux investisseurs américains – Tout investisseur américain est prié de se reporter au Form 20-F publié par TotalEnergies SE, File N ° 1-10888, disponible au 2, place Jean Millier – Arche Nord Coupole/Regnault – 92078 Paris-La Défense Cedex, France, ou sur le site internet de la Société totalenergies.com. Ce document est également disponible auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330 ou sur le site internet de la SEC sec.gov.